

# Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

## **THEORIQUE**

le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h  
L'auto-école propose des créneaux disponibles pour venir travailler l'ensemble des règles du code de la route avec enseignant le lundi mercredi vendredi de 18h à 19h.

Nous réalisons soit des séries, soit des thèmes, en présence d'un moniteur qui peut répondre à toutes les questions des élèves.

En parallèle, le candidat peut individuellement s'entraîner sur le site dédié sur internet.

## **PRATIQUE**

L'auto-école travaille principalement en cours individuel d'une durée d'une heure, ou deux heures.  
Nous proposons aux élèves de participer en écoute pédagogique lui permettant de gagner en compétence.

Les cours commencent par le rappel des compétences déjà vues et des objectifs à atteindre.

Les cours de conduite sont :

Lundi au Vendredi de 8h à 20h

Samedi de 8h à 17h

les cours de motos (AM, A1:A2:A) peuvent être à la fois individuel ou alors en groupe (3 maxi)

Les formations BE se font sur une durée de 3 jours à raison de 7 hrs par jour en alternant les fours sur piste et les cours en circulation.

Le planning de formation est établi conjointement entre le candidat et l'auto-école.

## **CAS PARTICULIER**

En cas de situation inhabituelle, l'auto-école peut être amené à mettre en place et organiser des visio-conférences individuelles ou collectives pour les cours de code.